

Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Rodez (Université Toulouse 1 Capitole)
50 avenue de Bordeaux 12000 Rodez
N° de SIRET : 193 113 826 001 20
N° de déclaration d'activité : 73 31 P0014

PROGRAMME DE FORMATION PRÉSENTIEL

LA GESTION PRATIQUE DES THÉMATIQUES A RISQUE DANS LA RELATION DE TRAVAIL PAR UN PROFESSIONNEL DU DROIT ET DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être capable d'appréhender les thématiques à risque dans le cadre de la relation contractuelle de travail afin d'éviter ou de préparer des demandes de salariés et des éventuels contentieux devant le Conseil de prud'hommes.

A travers des exemples réels, identifier les aspects sensibles à connaître absolument dans la relation de travail avec les salariés afin d'éviter des condamnations à des sommes parfois importantes devant les tribunaux.

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, cadres de direction, salariés des services ressources humaines ou du service comptabilité gérant le personnel.

PRÉ-REQUIS

Néant.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Formation de 7 heures : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h30.

Groupe de 5 à 15 personnes.

Déjeuner des participants sur place (plateaux repas).

LIEU DE LA FORMATION

IUT de Rodez – 50, Avenue de Bordeaux – 12 000 RODEZ.

CONTENU DE LA FORMATION

- Appréhender les règles indispensables en matière de droit du travail et leur gestion pratique.
- Connaître les points de droit et les situations à risque en matière salariale.
- Savoir réagir en cas de litige avec un salarié ou dans le cadre de certaines demandes.
 - Le recrutement et l'embauche : principe et limites (réintégration – priorité d'embauche), les offres d'emploi, les discriminations, les méthodes et outils de recrutement, les formalités d'embauche...
 - La rédaction du contrat de travail : le choix du type de contrat (avantages et inconvénients), les obligations de l'employeur et du salarié, les clauses obligatoires et facultatives (exemples de clause : la période d'essai, clause de non-concurrence, clause de mobilité, clause de dédit-formation...).
 - L'exécution du contrat : la gestion du temps de travail, les usages d'entreprise, le droit disciplinaire (sanctions, procédure, exécution).
 - La rupture du contrat de travail : les différents types de ruptures, leur modalités, conséquences et risques (la démission, la rupture conventionnelle, la prise d'acte de la rupture aux torts exclusifs de l'employeur, la résolution judiciaire du contrat de travail, le licenciement pour cause personnelle (faute, inaptitude, maladie prolongée, absences répétées, insuffisance professionnelle), le licenciement économique, la retraite, la transaction).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Sur la base d'un support papier synthétique, présentation, discussion et échange sur les différents points sensibles de la relation contractuelle avec les salariés à travers un rappel des règles et la manière de minimiser les risques ou de les gérer au mieux avec un regard pragmatique d'un professionnel du droit et des ressources humaines notamment à travers de nombreuses anecdotes vécues.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Sébastien DEVILLERS, Dirigeant du cabinet ARIANE 12 CONSULTANTS – Cabinet Conseil en Ressources Humaines depuis plus de 20 ans, Maître de conférences Associé en droit privé à l'Université Toulouse 1 Capitole, Conseiller prud'homal depuis plus de 15 ans (président de section et référiste).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de fin de formation sur les apports de la formation et la satisfaction des stagiaires.

MOYENS TECHNIQUES

Salles, rétroprojecteur